

Ressources Affinor Inc.

Montréal, le 4 décembre 2012

Autorité des marchés financiers
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique
Commission des valeurs mobilières de l'Alberta

VIA SEDAR

Mesdames, messieurs,

La société dépose la page 5 de sa circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2012.

La correction n'est pas de nature matérielle, donc aucun communiqué de presse n'est requis. Vous trouverez ci-dessous la modification suivante;

Circulaire de sollicitation de procurations par la direction:

Page 5: Correction de la note 2 – Ne comprend pas 2 000 000 actions ordinaires assujettis à l'exercice de bons de souscription.

Bien à vous,

(s) Martin Nicoletti
Martin Nicoletti, CPA, CGA
Chef des opérations financières